EURIAS (*European Institutes for Advanced Study Fellowship Programme*) est un programme de mobilité internationale qui propose des résidences de recherche de 10 mois dans 14 instituts d'études avancées : Berlin, Bologne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Cambridge, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Nantes, Paris, Uppsala, Vienne et Wassenaar. Les instituts d'études avancées offrent à des chercheurs de haut niveau la possibilité de travailler en toute indépendance. Ils bénéficient des meilleures conditions de recherche et de l'environnement stimulant d'une communauté scientifique internationale et pluridisciplinaire de premier plan.

Les résidences sont principalement allouées aux candidats issus des sciences de l'homme et de la société, mais sont également ouvertes aux sciences exactes et aux sciences du vivant dès lors que les recherches ne requièrent pas de travail en laboratoire et qu'elles engagent un dialogue avec les sciences humaines et sociales. La diversité des 14 instituts offre aux chercheurs du monde entier un large panel de contextes et d'environnements de recherche en Europe. Les candidats indiquent jusqu'à trois structures d'accueil possibles en dehors de leur pays de nationalité ou de résidence.

Le programme est ouvert à toutes les nationalités ; aux chercheurs prometteurs en début de carrière comme aux plus reconnus. Le programme étant extrêmement compétitif, les candidats doivent soumettre un projet de recherche solide et innovant, démontrer leur capacité à dépasser les spécialisations disciplinaires et témoigner d'une implication internationale et de publications importantes.

Pour l'année académique 2013-2014, EURIAS offre 32 résidences de recherche (pour 16 chercheurs juniors et 16 chercheurs séniors).

Les 14 Instituts sont convenus de dispositions communes, incluant une allocation de 26 000 € pour un junior et 38 000 € pour un sénior, la mise à disposition d'un logement (ou une prime de mobilité), un budget de recherche, ainsi que la prise en charge du voyage.

CANDIDATURE

- Les candidatures sont exclusivement soumises en ligne sur le site www.eurias-fp.eu . Vous y trouverez des informations détaillées quant au contenu des candidatures, les critères

d'éligibilité, la procédure de sélection.

- La date limite de candidature est le 7 juin 2012. Aucune candidature ne pourra être acceptée au-delà de cette date.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

- Évaluation scientifique par deux experts internationaux
- Présélection par le Comité scientifique international d'EURIAS
- Sélection par les Conseils scientifiques des instituts

CALENDRIER

- Date limite de candidature → 7 juin 2012
- Résultats de la présélection par le Comité scientifique d'EURIAS → Mi-octobre 2012
- Publication des résultats → Mi-décembre 2012
- Rentrée académique des résidents → septembre/octobre 2013

Plus d'informations…
Pour de plus amples informations sur le programme, merci de consulter le site www.eurias-fp.eu
Pour de plus amples informations sur les IEA et les conditions de résidence : www.eurias-fp.eu/ias

EURIAS, European Institutes for Advanced Study Fellowship Programme
At the RFIEA Foundation
190-198 avenue de France, 75013 Paris
Tel. : +33 (0)1 49 54 21 49
mylene.trouve@eurias-fp.eu